Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203921-20251218-682025-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 12/12/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Catherine BLANCHARD, Hervé VAN PRAAG, Jean-Pierre RESLOUX, Bernard QUINQUENEL, Marc LEMARIé, Frédéric PASCAL, Sarah LOUICHE, Gwendal LEBLAY, Philippe LOHIER, Didier RABIAUX

Secrétaire de séance : Marc LEMARIé

Absents : Steve ANDRé,

Représentés : Stéphanie JOUON DES LONGRAIS représenté par Sarah LOUICHE, Jean-Luc HERVé représenté par Marc LEMARIé, Pierre-Hugues MARTIN représenté par Bernard QUINQUENEL,

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 13

DELIBERATION N°68-2025 DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Madame BLANCHARD présente au Conseil les décisions modificatives budgétaires pour le budget général de la commune, telles que présentées dans le tableau annexé à la présente délibération.

➔ Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide à l'unanimité moins une abstention (M. Pierre-Hugues MARTIN) d'accepter ces modifications.

Fait à Plévenon, le 19/12/2025
Le Maire
Hervé VAN PRAAG

*

Maire

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 24/12/2025

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203921-20251218-682025-DE

TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION N°68-2025 DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES du 18 décembre 2025

OUVERTURE DE CREDITS - VERSEMENT FISCALITE

SECTION	CHAPITRE/Compte		PREVU BP	MODIFICATION	RESULTAT
SECTION FONCTIONNEMENT	66	66111	5 000,00 €	8 180,00 €	13 180,00 €
	O11		212 650,00 €	25 000,00 €	237 650,00 €
	O23	VIREMENT	133 877,00 €	680 007,00 €	813 884,00 €
	731	73118	443 715,00 €	**713 187,00 €**	1 156 902,00 €
SECTION	**CHAPITRE/Compte**		**PREVU BP**	**MODIFICATION**	**RESULTAT**
SECTION INVESTISSEMENT	16	161	34 630,00 €	11 800,00 €	46 430,00 €
	23	231	900 153,00 €	668 207,00 €	1 568 360,00 €
	O21	VIREMENT	133 877,00 €	680 007,00 €	813 884,00 €

OUVERTURE DE CREDITS - AMORTISSEMENTS OPERATIONS ORDRE

SECTION	CHAPITRE/Compte		PREVU BP	MODIFICATION	RESULTAT
SECTION FONCTIONNEMENT	42	681	40 000,00 €	600,00 €	40 600,00 €
	13	6419	- €	600,00 €	600,00 €
SECTION	**CHAPITRE/Compte**		**PREVU BP**	**MODIFICATION**	**RESULTAT**
SECTION INVESTISSEMENT	23	231	900 153,00 €	600,00 €	900 753,00 €
	40	2804182	40 000,00 €	600,00 €	40 600,00 €

Fait à Plévenon, le 19/12/2025
Le Maire
Hervé VAN PRAAG